

« Allô la Bazouge ? »

Du l'arrivée du téléphone 1909- 1920. (Par Gh et B. Bazin).

La fin du XIX^{ème} siècle voit se multiplier les innovations techniques et technologiques qui permettent aux hommes d'améliorer leur vie quotidienne, d'élargir leurs horizons et de communiquer. L'utilisation de l'énergie électrique représente une véritable révolution. De nombreuses inventions dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle utilisent cette nouvelle énergie. C'est le cas du téléphone inventé par Graham Bell en 1876. C'est en cherchant à mettre au point un cornet acoustique pour sourds que G. Bell mit au point le téléphone. Je vous propose donc de découvrir à travers cet article l'arrivée du téléphone à la Bazouge. Cet article s'appuie sur les délibérations du conseil municipal entre 1909 et 1920.

Le 12 avril 1909 le conseil municipal doit se prononcer sur une circulaire préfectorale (datée du 25 mars 1909) portant sur le projet d'établissement d'un troisième réseau téléphonique départemental. La circulaire propose à la commune d'adhérer à ce projet. Le conseil délibère et décide à l'unanimité de refuser cette opportunité sous prétexte que « le téléphone n'(est) pas appelé à rendre beaucoup de services à la commune... ». Cette décision peut nous paraître étonnante (nous qui sommes habitués au téléphone portable) ; il faut imaginer une société SANS TELEPHONE !! Cette décision démontre sans doute une méfiance instinctive vis-à-vis d'une nouveauté technique. Elle montre aussi que les hommes de cette époque n'imaginent pas ce que le téléphone peut apporter à une communauté rurale.

L'affaire rebondit quatre ans plus tard le 9 février 1913 quand monsieur le maire informe que le conseil général accorde des « conditions avantageuses (...) pour l'installation de postes téléphoniques aux communes qui en feront (...) la demande ». Le conseil municipal (élu le 5 mai 1912) décide cette fois de demander l'établissement d'UN téléphone. « Il demande en outre que le téléphone à installer dans la commune de la Bazouge du Désert serve à l'expédition des télégrammes » (délibération du 9 février 1913).

Le 10 septembre 1913 une circulaire préfectorale énonce les conditions pour obtenir l'installation « de services téléphoniques et éventuellement du service télégraphique ». Le 21 septembre 1913 le conseil décide de « verser au département à compter de l'année 1914 » une contribution s'élevant à 114,21 F. cette somme diminue d'année en année « jusqu'au remboursement total de l'avance faite à l'Etat par le département pour la construction du réseau ». La commune doit aussi fournir un local pour « l'installation de la cabine publique et des appareils téléphoniques ». Elle doit s'engager à rémunérer le gérant chargé de la gestion du bureau. Il lui faut donc inscrire au budget communal, chaque année, une somme à cet effet.

Lors de cette même séance, le conseil renouvelle la demande de voir « le circuit téléphonique (...) utilisé par les correspondances télégraphiques ». Pour obtenir satisfaction la municipalité prend « l'engagement de supporter tous les frais relatifs à la distribution des télégrammes et des avis d'appel ». La commune s'engage enfin à financer l'installation « d'une sonnerie d'appel chez le piéton » (c'est-à-dire la personne chargée de porter les télégrammes et avis d'appel). La rémunération de cette personne est à la charge de la commune. Il est aussi décidé que cette distribution « aura lieu dans l'agglomération. C'est-à-dire dans le bourg de la Bazouge du Désert ».

La délibération du 12 juillet 1914 nous apprend que le téléphone est en partie (seulement) installé dans la commune. Un gérant agréé par l'administration des postes a été désigné. Il s'agit de monsieur Joseph Pigeon menuisier au bourg. Il faut discuter de ce qui lui sera versé pour porter les télégrammes et les avis d'appels téléphoniques « sur toute l'étendue de la commune ». Lors de cette délibération monsieur Pigeon est venu discuter le prix avec le conseil municipal. Il reçoit 60 F par an pour cette charge.

La guerre 14-18 semble avoir stoppé l'avancée des travaux car la délibération du 25 janvier 1919 met en évidence que « plusieurs personnes de la commune demandent instamment que le service téléphonique fonctionne au plus tôt ». Cette phrase montre que le téléphone devient, pour de plus en plus de gens, un outil de communication et de travail si ce n'est indispensable du moins nécessaire. Un autre problème est à l'ordre du jour. Il faut trouver un nouveau gérant car monsieur Pigeon ne peut plus exercer les fonctions de gérant du fait du décès de sa femme pendant la guerre. Monsieur le Maire propose de le remplacer par monsieur Jean Belloir « hôtelier au bourg (...) ». Le 4 avril 1920 a lieu la discussion sur la somme allouée à monsieur Belloir pour la distribution des télégrammes et avis d'appels téléphoniques. Cette somme s'élève à 350 f versée par semestre. Il est aussi décidé que « le piéton ou distributeur de télégrammes » sera payé 0,75 f le premier kilomètre parcouru et 0,45F pour les autres, à l'aller seulement ».

Par la suite, la somme allouée est rediscutée et en général réévaluée (450 F le 19.07.1920 ; 550 F à partir du 1.12.1922 puis 1200 F par an à partir du 1.07.1928 ; 1500 F à partir du 1.07.1931). Ces chiffres démontrent les effets de l'inflation entre l'avant et l'après guerre. Il montre aussi que l'usage du téléphone et du télégraphe s'accroît car les augmentations sont toujours justifiées par monsieur Belloir par la surcharge de travail occasionnée par ce service.

Nous pouvons donc conclure que l'arrivée du téléphone symbolise l'ouverture des campagnes et leur meilleure intégration. Cette modernisation induit aussi un changement d'époque et de mentalités. Il a fallu prendre l'habitude d'utiliser ce progrès technique. On peut enfin remarquer que ce progrès se diffuse relativement lentement puisque entre la première délibération où il est question du téléphone et son installation il s'écoule une dizaine d'années.

Notes : composition des conseils municipaux.

Elections municipales du 3.05.1908 : Denoual Jean. Baptiste(maire) ; Chappel Joseph ; Couppel Clément ; Badiche François ; Bossard Magloire ; Guérin François ; Bansaye Vital ; Malle Clément, Poirier Désiré ; Reuzeau Jean Marie ; Bourdon Julien ; Helleux Magloire ; morel Jean marie ; Guérin Alphonse ; Pigeon Victor, Piette Joseph.

Elections municipales du 5. 05.1912 : Denoual Jean. Baptiste(maire) ; Chappel Joseph ; Badiche François ; Bossard Magloire ; Guérin François ; Malle Clément, Poirier Désiré ; Reuzeau Jean Marie ; Bourdon Julien ; Helleux Magloire ; Morel Jean marie ; Guérin Amand ; Pigeon Victor, Piette Joseph ; Lemonnier Pierre Marie ; Faligot Alfred.

Elections municipales du 10.12.1919 : Denoual Jean. Baptiste(maire) ; Chappel Joseph ; Badiche François ; Bossard Alphonse ; Guérin François ; Malle Clément ; Reuzeau Jean Marie ; Guérin Magloire ; Lemonnier Pierre Marie ; Faligot Alfred ; Morel Jean Marie ; Davy Léon ; Jourdan Paul ; Jemond Auguste ; Juban Joseph.

